



• CEREALES :

Enregistrez vos parcelles sous Vigicultures et surveillez vos parcelles en posant des pièges ravageurs !

• COLZA :

Limaces : présence faible.

Altises adultes : présence toujours importante, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).

Larves d'altises : commencer la surveillance.

Pucerons verts : présence modérée, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).

CEREALES

SEMIS

Les semis de céréales ont débuté la semaine dernière et vont se poursuivre cette semaine selon les secteurs (cumul de pluie du 1 et 2 octobre hétérogène sur la région).

Cette semaine, **5 parcelles de blé** sont enregistrées sur Vigicultures dont 1 situation semée vendredi dernier dans la Somme : KWS EXTASE en argilo calcaire précédent colza.

RAVAGEURS

Les cumuls de pluies du week-end dernier sont propices à l'activité des limaces : surveillez vos parcelles et posez des pièges !

Cette semaine, la remontée des températures ainsi que l'absence de vent peuvent être favorables aux vols de pucerons et de cicadelles : positionnez vos plaques engluées !

Sur 1 parcelle observée cette semaine, en non labour, précédent colza : aucun ravageur n'est signalé.

Limaces : afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture.

Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Seuils indicatifs de risque:

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.



Limaces grises sous piège
C. Gazet (CA59/62) - archive 2021



Limace qui attaque les semences
C. Gazet (CA59/62) - archive

Pucerons et Cicadelles:

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

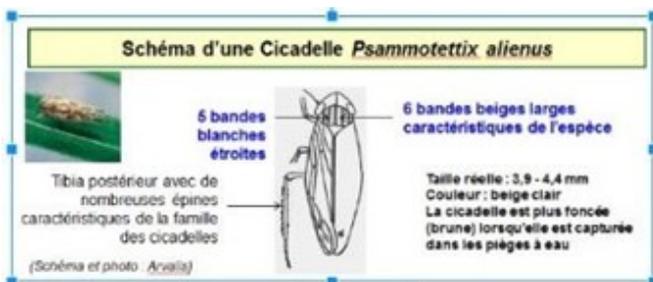


Piège limace et plaque engluée
C. Gazet (CA59/62) - archive 2021

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*
C. Gazet (CA59/62) - archive 2020

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



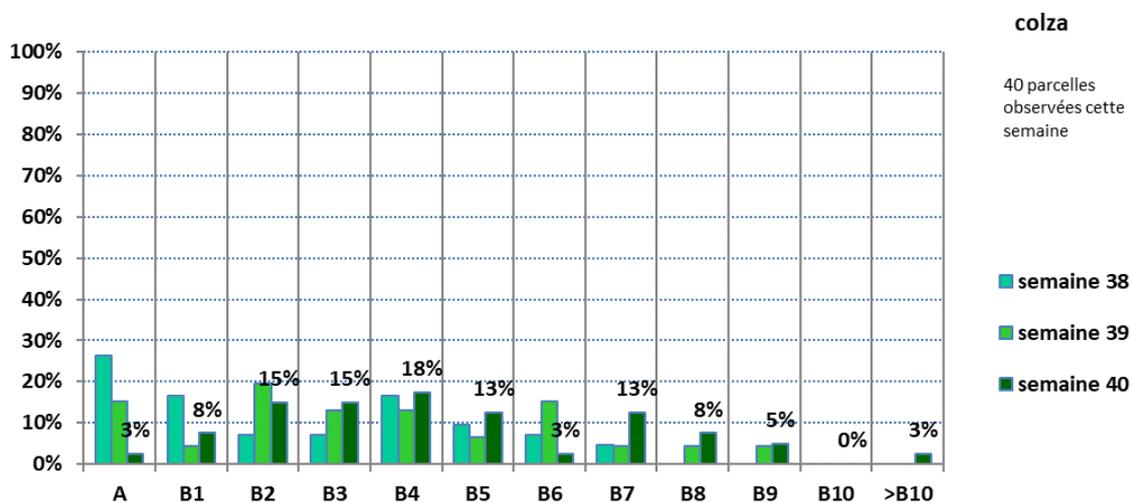
Puceron *Rhopalosiphum padi*
C. Gazet (CA59/62) - archive 2019

COLZA

Stades :

40 parcelles ont été observées cette semaine, dont :

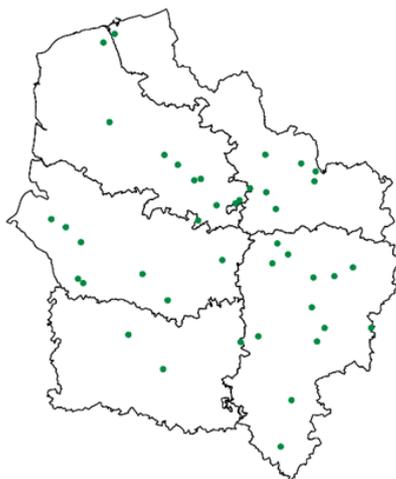
- 3% au stade A (cotylédons)
- 55% entre les stades B1 et B4 (1 à 4 feuilles vraies),
- 35% entre les stades B5 et B8 (5 à 8 feuilles vraies),
- 7% entre les stades B9 et supérieur à B10 (9 à plus de 10 feuilles vraies).



58% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 41% des parcelles pour les **altises** et 72% pour les **pucerons**.

La carte ci-dessous donne la répartition géographique des parcelles observées dans la région cette semaine.

Parcelles BSV observées du 2022-09-30 au 2022-10-04



Limaces : présence faible.

Évaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès le début du semis**. Voir les BSV précédents pour le dispositif.

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine :
 - ⇒ 10 captures dans le réseau De Sangosse avec 1 à 4 limaces par piège.
 - ⇒ 1 capture dans le réseau BSV avec 1 individu piégé.
- Les conditions météorologiques légèrement humides peuvent être favorables au risque de limaces.
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque a priori** (cf tableau dans les BSV précédents).
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque:

depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Des dégâts de limaces ont été observés dans 5 parcelles avec 1 à 16% de la surface foliaire détruite, avec une moyenne de 7,2%.

Altises adultes : présence toujours importante, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- ☞ **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- ☞ **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Évaluation du risque

Piégeage :

Les **altises d'hiver** ont été piégées dans 28 parcelles avec 2 à 70 individus en cuvette enterrée, et une moyenne de 12,4.

Les **altises des crucifères** ont été piégées dans 3 parcelles avec de 2 à 21 individus en cuvette, avec une moyenne de 11 individus.

Leur présence reste importante depuis 3 semaines, ce qui correspond au pic de vol dans la région.

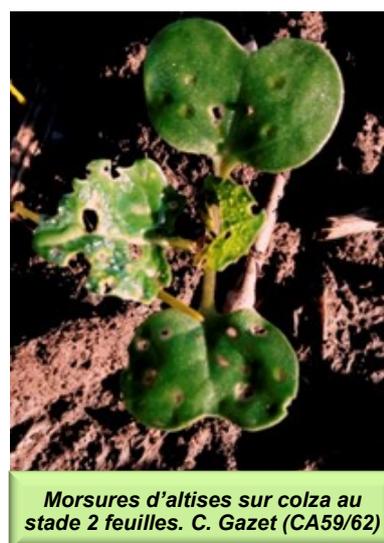
Observations sur plantes :

Des dégâts sont observés :

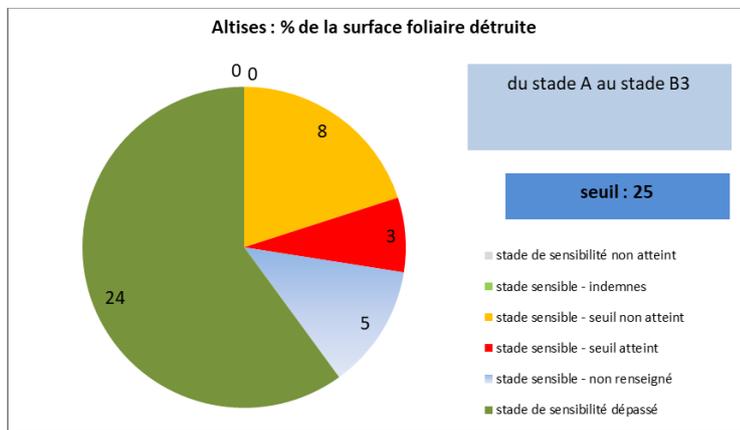
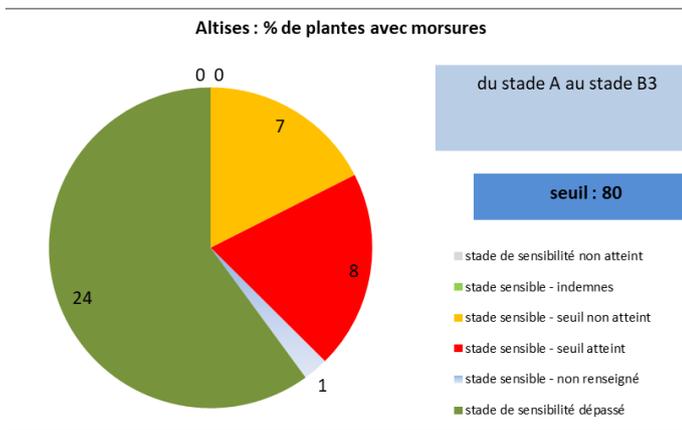
- Dans 25 parcelles avec de 5 à 100% de plantes comportant des morsures, soit une moyenne de 66,4%.
- Dans 20 parcelles avec de 5 à 40% de surface foliaire détruite, soit une moyenne de 13,53%.

8 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les morsures et 3 pour la surface foliaire détruite. 2 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les deux critères, et une est juste en dessous du seuil pour le pourcentage de morsures (39% de surface foliaire détruite et 79% de plantes avec morsures).

Les dégâts se sont accentués depuis la semaine dernière. Ce ravageur est à surveiller de près surtout dans les parcelles encore aux stades jeunes de développement et où la levée est difficile et/ou hétérogène.



Morsures d'altises sur colza au stade 2 feuilles. C. Gazet (CA59/62)



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Un outil pour estimer le risque lié au prélèvement foliaire par les altises adultes, est disponible sur le site de Terres Inovia en suivant ce lien : <https://www.terresinovia.fr/-/altise-adulte-colza>

Larves d'altises : commencer la surveillance.

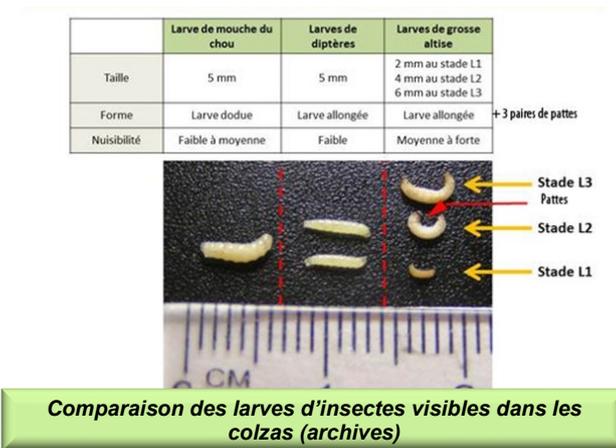
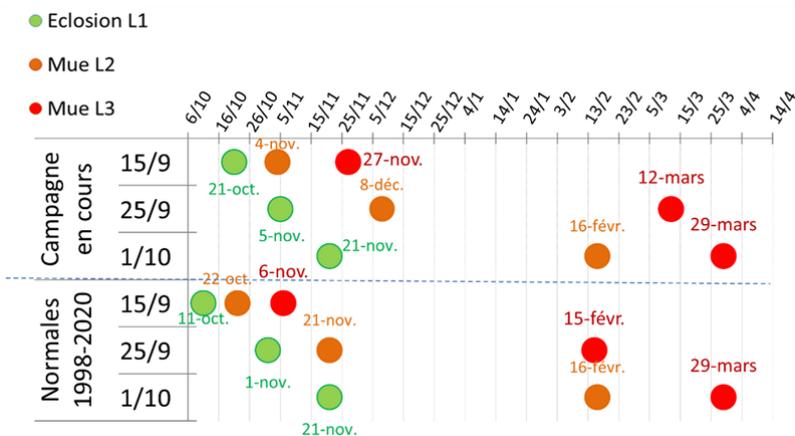
Les **larves d'altises** apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques les extrémités noires et 3 paires de fausses pattes. On peut commencer à les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Sur 8 parcelles observées cette semaine, aucune ne signale la présence de **larves de grosses altises** dans les pétioles.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires devraient apparaître vers le 21 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol autour du 20 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 05 novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Ne pas les confondre avec des larves de teigne des crucifères qui peuvent être présentes en ce moment sur les feuilles et les larves de diptères qui sont présentes dans certains pétioles.

Évaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese>

4 Berlèses ont été réalisés cette semaine, sans dénombrement de larves.

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

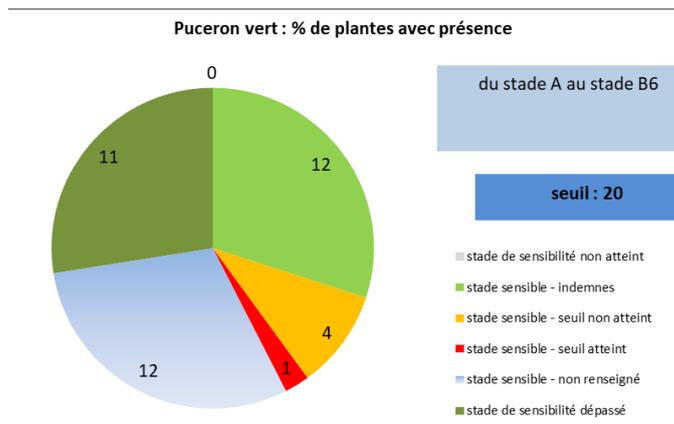
Pucerons verts : présence modérée, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).

Des **pucerons verts** ont été observés dans 6 parcelles avec 2 à 50 % des plantes porteuses de pucerons, avec une moyenne de 13,7%. Ils s'observent au dos des feuilles.

1 parcelle dépasse le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.



Autres ravageurs

Des **charançons du bourgeon terminal** ont été piégés dans une parcelle avec 1 individu en cuvette. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Des **baris** sont piégés dans une parcelle. Leur nuisibilité n'a également pas été montrée dans notre région.

Des **pucerons du navet** ont été observés dans 1 parcelle avec 50% des plantes infestées par des pucerons.

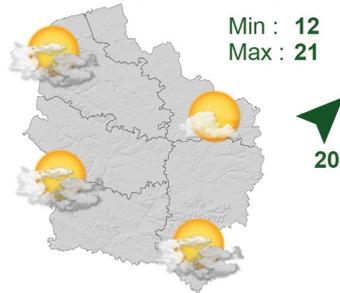
Des dégâts de **noctuelles** sont observés dans 2 parcelles avec 1% des plantes attaquées.

Maladie

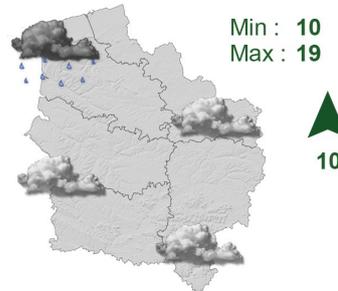
Des **macules de Phoma** ont été observées dans une parcelle avec 5% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

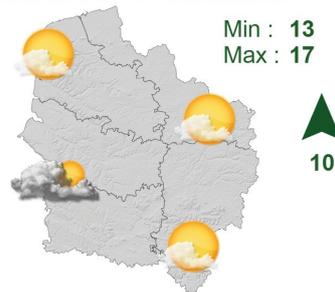
Mercredi 5 Octobre



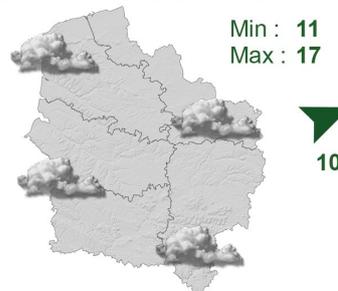
Jeudi 6 Octobre



Vendredi 7 Octobre



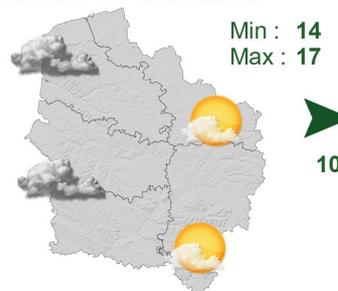
Samedi 8 Octobre



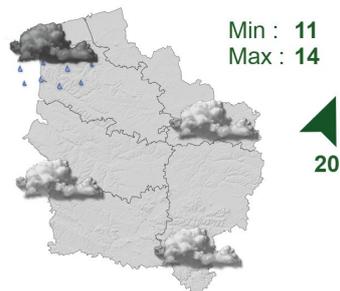
Dimanche 9 Octobre



Lundi 10 Octobre



Mardi 11 Octobre



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla : V. Duval - Fredon Picardie, Protégainoux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Fois, V. Delannoy, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horillains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

